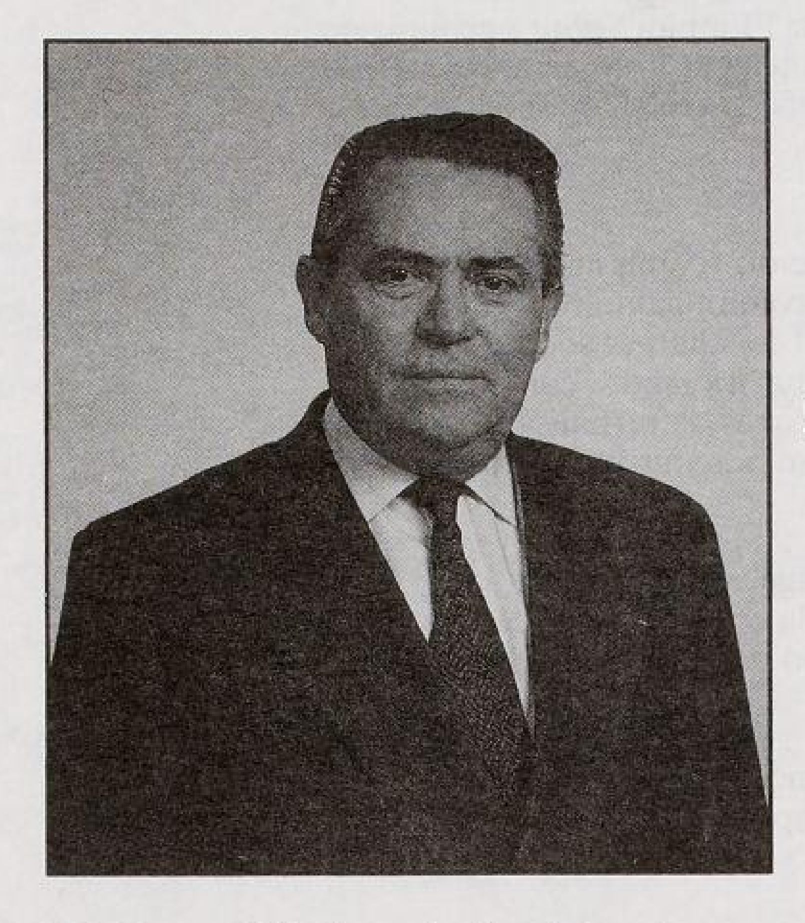
REPUBLIQUE FRANÇAISE
ELECTIONS LEGISLATIVES DES 21 et 28 MARS 1993
15e Circonscription des Bouches-du-Rhône



LEON VACHET



UNION R.P.R.-U.D.F.



DEPUTE SORTANT

AGRICULTEUR
Né le 29 Décembre 1932 à Châteaurenard
Conseiller Régional
Président de la commission Agriculture et Forêt
Président d'honneur de la Chambre d'Agriculture
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier du Mérite Agricole

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Les 21 et 28 mars prochains, vous allez élire votre Député à l'Assemblée Nationale.

Votre vote sera plus que cela !

Il dira que vous voulez que les choses changent. Qu'il n'est plus supportable de voir la France et les Français réduits à la fatalité de l'échec d'une politique.

Nous affrontons plusieurs crises !

Une crise économique :
- Le chômage qui monte inexorablement
- Des entreprises qui disparaissent
- Le monde rural abandonné
- La France endettée

Une crise sociale :
- Augmentation de la pauvreté
- Insécurité grandissante
- Retraites menacées
- Education et formation inadaptées

Une crise morale :
- Les affaires nourrissent un sentiment d'injustice
- Le manque de politique d'immigration provoque une crise d'identité

Il n'y a pas de fatalité !

Une autre politique existe : l'union R.P.R.-U.D.F. la représente. Nous avons prouvé en 1986-1988 notre capacité à redresser notre pays. Chacun s'en souvient, chacun sait que sans cette période la France serait dans une situation encore plus dramatique que celle que nous connaissons aujourd'hui.

Notre programme est clair !

Le nouveau gouvernement devra travailler, entreprendre, réussir pour redonner aux Français l'espoir et la confiance dans les capacités de notre pays à sortir de la crise.

Vous m'avez élu Député il y a cinq ans maintenant. Tout au long de ces années, j'espère vous avoir prouvé ma capacité à affronter, pour notre circonscription, les difficultés quotidiennes que nous ressentons.

Avec votre confiance renouvelée, nous pourrons encore mieux nous battre pour faire, ensemble, la France que vous souhaitez.

Léon VACHET

CE QUE PROPOSE L'UNION R.P.R.-U.D.F.

Pour que vive la France du Travail :

- Diminuer les charges des entreprises
- Alléger les contraintes liées à l'embauche
- Réformer l'A.N.P.E.
- Développer une réelle politique vers les PME-PMI et les artisans et commerçants.
- Exonérer des charges tout emploi net créé
- Créer un "Pacte pour l'Emploi" pour encourager la formation et le recrutement local en contrepartie d'allègements progressifs de ces charges.

Pour que vive la France de l'Agriculture :

- Renégocier la P.A.C. afin que les droits des agriculteurs français soient défendus
- Engager la renégociation des accords du G.A.T.T. inadmissibles dans l'état actuel
- Réviser les droits de transmission afin de faciliter le maintien des exploitations
- Faire des prix la base du revenu agricole
- Exiger la préférence communautaire
- Agir sur la fiscalité et les charges sociales des entreprises agricoles pour les rendre compétitives
- Mettre en place des zones de revitalisation rurale
- Conserver tout le tissu administratif des communes

Pour que vive la France de l'Education :

- Redonner à l'école primaire sa vocation
- Ouvrir les lycées et collèges à l'entreprise
- Redéfinir le statut de l'enseignant
- Faire de l'apprentissage une priorité
- Donner aux régions la responsabilité de la formation continue
- Repenser la formation des maîtres et professeurs

Pour que vive la France de la Santé :

- Préserver la liberté de choix de son médecin et des prescriptions
- Responsabiliser les caisses d'assurance maladie dans leur gestion et leur partenariat local.
- Réhabiliter l'importance du médecin de famille
- Revoir le système hospitalier et le moderniser

Pour que vive la France de l'Environnement

- Créer un Code de l'Environnement
- Enseigner l'Ecologie comme un devoir civique
- Lutter contre les feux de forêts
- Instaurer un délit de l'environnement
- Décentraliser les moyens pour une gestion locale des solutions
- Renforcer la recherche sur les énergies vertes

Pour que vive la France de la Justice

- Revoir le nouveau Code de Procédure pénale
- Créer un Conseil Supérieur de la Magistrature indépendant
- Restaurer l'impartialité de l'Etat
- Appliquer effectivement les décisions de Justice
- Donner à la Justice les moyens de sa mission
- Instituer un Juge de Paix pour les délits du quotidien
- Améliorer le fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire

Pour que vive la France de la Sécurité :

- Mettre en place une réelle politique de Sécurité Publique
- Donner une réelle suite judiciaire aux actions de police
- Redonner une mission claire aux forces de police
- Créer une carte d'identité infalsifiable
- Favoriser la sécurité de proximité
- Renforcer les effectifs de police

Pour que vive la France Rassemblée :

- Réformer le code de la Nationalité afin de ne plus accorder automatiquement la nationalité Française
- Renforcer les moyens de lutte contre l'immigration clandestine
- Rétablir la Loi Pasqua-Pandraud notamment sur les reconduites aux frontières
- Rétablir les contrôles d'identité

Pour que vive la France Solidaire :

- Garantir le système des retraites
- Préserver notre régime de protection sociale
- Assurer aux anciens combattants la reconnaissance de la Nation.
- Aider les personnes âgées dépendantes
- Créer un revenu maternel pour les mères de famille qui le souhaitent



Bernard RAMOND

Suppléant

Docteur en médecine à Lambesc spécialiste de gérontologie

Né le 18 avril 1954 - Marié - Père de 4 enfants

J'ai choisi de m'engager aux côtés de Léon Vachet parce qu'il représente pour moi ce que devrait être tout Député, disponible, intègre, au service de tous. Agir à ses côtés est mon ambition et le sens de mon engagement.

ROTO SUD - Tél. 90.24.21.00